

Un vaste réseau de détentions illégales toujours opaque

    LA DÉCISION américaine de fermer Guantanamo et les prisons secrètes de la CIA à l'étranger soulève la question de l'implication d'autres pays, alliés ou partenaires des Etats-Unis, dans le programme des " *restitutions extraordinaires* " mis en place par l'administration Bush à partir de 2002. L'expression désigne l'ensemble des transferts illégaux effectués à travers le monde par la CIA - souvent avec l'aide de services de renseignements étrangers - de personnes soupçonnés d'appartenance au réseau Al-Qaïda.

Le camp sur l'île cubaine n'a été qu'une partie émergée, visible et centrale, d'une vaste toile d'araignée tissée pour les opérations antiterroristes. Elle était composée de " *sites noirs* ", prisons secrètes américaines à l'étranger, dont certaines auraient existé en Europe de 2003 à 2005, et d'un écheveau de transports aériens à travers le monde, les vols secrets de la CIA.

Ceux-ci ont concerné plusieurs aéroports européens et permettaient de déplacer les détenus entre les lieux d'emprisonnement, que ce soit vers des bases américaines comme Bagram en Afghanistan, vers Guantanamo, ou vers des pays où la torture pouvait être " sous-traitée " (l'Egypte, la Syrie, l'Ouzbékistan notamment ont été cités).

L'ensemble de ce système a été dénoncé en juin 2007 dans un rapport rédigé par le sénateur suisse Dick Marty, à l'issue d'une enquête demandée par le Conseil de l'Europe, qui réagissait à des révélations faites par le *Washington Post* en 2005 sur l'existence de " *sites noirs* " en Europe. Ceux-ci étaient situés, selon l'organisation Human Rights Watch, en Pologne et en Roumanie, deux pays qui ont fermement démenti.

Aujourd'hui, après l'annonce de la fermeture de Guantanamo, " *les Européens seraient bien inspirés de saisir l'occasion de ce revirement des Etats-Unis pour faire la lumière sur leurs propres agissements et admettre que des fautes ont été commises, non seulement au plan juridique mais au niveau de l'efficacité de la lutte antiterroriste* ", nous a

déclaré, jeudi 22 janvier, Dick Marty.

LA RÉUNION DU 4 OCTOBRE 2001

Le rapporteur du Conseil de l'Europe se dit convaincu que "*pratiquement tous les gouvernements européens*" ont été mêlés de près ou de loin au programme des "*restitutions extraordinaires*". Certains activement, d'autres passivement, "*en fermant les yeux et en laissant faire*", accuse-t-il.

Dans son rapport, il a écrit que le programme appelé "*Détenus de haute valeur*" (High Value Detainees, HVD), c'est-à-dire visant des personnes susceptibles d'être conduites vers des sites secrets de la CIA, a été mis en place par l'agence américaine "*avec la coopération de partenaires européens officiels, appartenant à des services gouvernementaux*". Le programme a été "*tenu secret pendant de longues années grâce à un strict respect des règles de confidentialité fixées dans le cadre de l'OTAN*".

La date-clé, affirme M. Marty, a été le 4 octobre 2001, lors d'une réunion à l'OTAN où les alliés ont "*examiné un ensemble de propositions concrètes présentées par les Etats-Unis*". Ceux-ci ont "*expressément entrepris d'obtenir du plus grand nombre de pays alliés des permissions autorisant les agents de la CIA à collaborer directement avec les responsables militaires étrangers, à opérer dans des installations militaires sans qu'il leur soit posé de questions, et à se déplacer sans aucun contrôle dans des véhicules ou des avions civils ou militaires*", dit le rapport, basé sur des dizaines d'entretiens avec des membres d'agences de renseignements américains et européens, qui ont requis l'anonymat.

Plusieurs procédures judiciaires se poursuivent dans des pays européens (Espagne, Italie, Allemagne) à propos des vols secrets de la CIA. L'une concerne l'enlèvement en 2004 par la CIA en Macédoine, d'un ressortissant allemand, Khaled Al-Masri, transféré vers la base de Bagram. Les services secrets allemands auraient été impliqués. D'autres complicités européennes ont été mises en cause dans l'affaire Abou Omar, un Egyptien enlevé en 2003 à Milan par la CIA, puis transféré au Caire. Deux autres Egyptiens, Ahmed Agiza et Mohammed Al-Zari ont été capturés par la CIA dans des circonstances opaques en Suède, en décembre 2001.

Human Rights Watch réclame des autorités américaines l'ouverture d'une enquête spéciale sur l'ensemble des " *restitutions extraordinaires* ". " *Il ne fait aucun doute* ", commente Lotte Leicht, une responsable de cette organisation, " *qu'une telle enquête contribuerait non seulement à faire la lumière sur les activités américaines, mais aussi sur l'implication de pays européens* ".

Natalie Nougayrède

© Le Monde

◀ **article précédent**

Trois décrets pour sceller le sort...

article suivant ▶

Les Européens divisés sur l'accueil...